

VERS UNE COMPTABILITÉ DE CRÉATION

Dates: 24 et 25 mai 2023

Durée: 2 jours Lieu: Strasbourg Coût: 490 €

Effectif: 10 personnes

Cadre réservé à la HEAR

Public concerné:

Artistes auteurs designers, graphistes, illustrateurs.

Préreguis:

Connaître les règles de droit commun en matière de comptabilité et de fiscalité pour les auteurs.

Formateur:

Frank Adebiaye, expert-comptable, Tabulations

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES:

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- S'approprier des outils pour mieux gérer sa comptabilité
- Déterminer le bénéfice
- Préparer les déclarations fiscales déclaration contrôlée professionnelle (2035), liasses fiscales.
- Préparer la déclaration annuelle URSSAF ARTISTES / ex-MDA ou AGESSA

MODALITÉ PÉDAGOGIQUE:

Alternance entre exposé, exercices, études de cas, support pédagogique.

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION:

JOUR 1 : la comptabilité et la fiscalité des artistes-auteurs

- La comptabilité
 - Le relevé de banque
 - o Les recettes (recettes propres à la création et autres)
 - Les dépenses (dépenses propres à la création et autres)
- La fiscalité
 - La TVA (aspects généraux et propres à la création)
 - o La 2035 : enjeux et limites

JOUR 2 : les projets et le diagnostic stratégique

- Les projets
 - Recenser les projets (du bon usage de la déclaration annuelle URSSAF ARTISTES)
 - Déterminer leur rentabilité
 - Choisir ses projets: envisager chaque projet, envisager l'ensemble des projets, anticiper l'interprojet et le hors-projet
- Le diagnostic stratégique de création
 - o Les objectifs
 - o Les investissements
 - Les opportunités
 - o Les pertes de temps

OUTILS:

iPaidThat, formulaire PDF Cerfa 2035, document de suivi de projet sous LibreOffice Calc.

Renseignements / inscription: Grégory Jérôme, Responsable FC Isabelle Christ, Conseillère FC et RH Tel: 03 69 06 37 89

Mail: gregory.jerome@hear.fr isabelle.christ@hear.fr

ÉVALUATION DE LA FORMATION : Une fiche d'évaluation anonyme écrite sera transmise aux stagiaires. Une attestation individuelle de formation sera remise à chaque participant.